

# "Coup d'œil"

15  
Août 2003

## La participation aux élections municipales de 2003

En mars dernier, les électeurs du canton de Genève ont été appelés aux urnes pour élire leurs autorités municipales. Ces votations se sont déroulées en deux temps : le 30 mars 2003 pour les conseillers municipaux et le 4 mai pour les conseillers administratifs, maires et adjoints. Cette année, 1 535 candidats se sont présentés, soit un peu plus qu'en 1999 (1 468) et 1995 (1 503), pour les 880 sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

### Le corps électoral et les votants

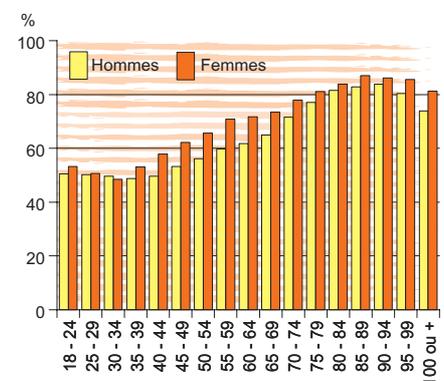
Aux élections municipales de mars 2003, on a enregistré 208 252 électeurs inscrits et 83 341 votants, soit un taux de participation pour l'ensemble des communes du canton de 40,0 % (34,9 % en 1999). Le corps électoral est composé de 55,7 % de femmes et de 44,3 % d'hommes. Du point de vue de l'âge, 33,5 % des électeurs sont âgés de 18 à 39 ans, 42,4 % âgés de 40 à 64 ans et 24,1 %

de 65 ans ou plus. Parmi eux, ce sont les personnes de 18 à 39 ans qui ont le moins voté.

### Part des électeurs dans la population totale

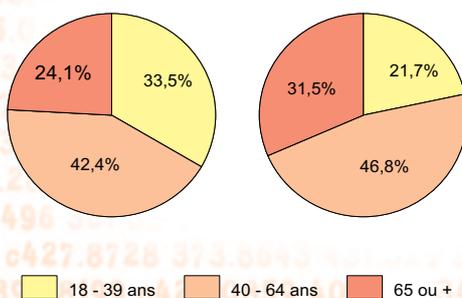
Du fait que les étrangers n'ont pas le droit de vote dans le canton de Genève, le nombre d'électeurs inscrits est inférieur à l'effectif de la population du canton en âge de voter. Finalement, seulement 59,5 % de la population du canton figurent sur la liste des électeurs inscrits et 40,0 % d'entre eux votent. Par le processus de naturalisation, les étrangers peuvent accéder aux urnes, ce qui permet d'obtenir une plus large représentativité du vote des citoyens. C'est la population âgée de 18 à 39 ans qui est la moins représentée dans le corps électoral (50,6 % de cette population). A l'opposé, la population âgée de 65 ans ou plus est la mieux représentée, à 77,0 %, car elle se caractérise par peu

### Part des électeurs dans la population du canton, selon le sexe et l'âge



Electeurs inscrits selon le groupe d'âges

Votants selon le groupe d'âges



d'étrangers du fait que beaucoup ont acquis la nationalité suisse ou sont repartis dans leur pays d'origine.

### La participation électorale

La participation aux élections municipales est en hausse par rapport à celle de 1999, quels que soient l'âge, le sexe et l'état matrimonial des électeurs.

## Faible participation dans les grandes communes

Les communes du canton de plus de 10 000 habitants ont un taux de participation compris entre 34 % (Vernier) et 41 % (Carouge). Ce sont les communes périphériques du canton qui enregistrent la plus forte participation, avec un maximum de 77 % à Cartigny.

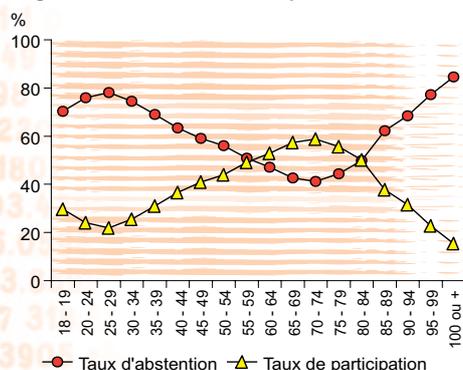
## Participation variable selon l'échelon du pouvoir politique

Suivant à quel échelon le pouvoir politique est élu, la mobilisation des électeurs inscrits peut être plus ou moins importante. Le taux de participation enregistré aux élections municipales de 2003 est supérieur à ceux enregistrés aux élections du Conseil national et du Conseil des Etats, à l'échelon de la Confédération, depuis 1991, mais cela n'a pas toujours été le cas. La participation aux élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat est souvent plus élevée que celle aux élections municipales. Cependant, en 2003, on a enregistré une forte hausse du taux de participation cantonal pour l'élection des élus de proximité, passant de 32,4 % en 1991 à 40,0 % en 2003, en raison notamment de la généralisation du vote par correspondance.

## L'abstentionnisme

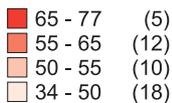
En 2003, 60,0 % des électeurs ne sont pas exprimés, contre 65,1 % en 1999. Des taux d'abstention inférieurs à 50 % ont été enregistrés en 2003 pour les personnes

Taux de participation et d'abstention selon l'âge, aux élections municipales de 2003

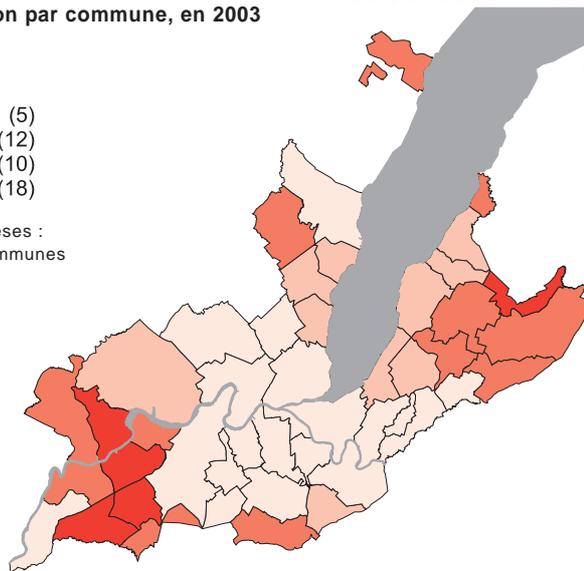


## Taux de participation par commune, en 2003

Taux en %



Entre parenthèses : nombre de communes



## Taux de participation des électeurs selon le sexe, l'état matrimonial et le groupe d'âges, en %

	Total	Hommes	Femmes	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	
Total	1999	34,9	37,0	33,3	24,2	43,1	33,4	27,1
	2003	40,0	41,9	38,6	28,9	48,3	39,7	33,3
18 - 39 ans	1999	22,2	22,5	22,0	20,3	26,5	16,7	15,6
	2003	26,1	26,6	25,7	24,6	30,2	28,6	18,2
40 - 64 ans	1999	40,1	42,6	38,1	32,5	44,9	33,9	27,9
	2003	44,4	46,4	42,9	37,7	49,0	38,8	33,6
65 ans ou plus	1999	45,2	53,3	40,4	42,0	55,1	33,4	32,7
	2003	52,6	60,6	47,7	49,8	62,7	39,9	39,9

âgées de 60 à 79 ans. On relève encore des taux élevés pour les 18 - 39 ans et les 90 ans et plus.

## Prédominance du vote par correspondance

Le nombre de votes dans les isolets tend à diminuer au profit du vote par correspondance. Parmi les votants, 93 % ont envoyé leur bulletin par courrier. Les électeurs ont donc tendance à moins se déplacer.

## Résultats par parti politique

L'augmentation de la population de certaines communes depuis 1999 a entraîné une augmentation du nombre de sièges à pourvoir en 2003, qui passe, dans les 38 communes à système proportionnel, de 789 à 809, soit 20 sièges de plus. L'Alliance de Gauche perd 11 sièges cette

année, contrairement aux Socialistes et aux Verts, qui en gagnent respectivement 9 et 14. Les Démocrates-chrétiens (- 6) et les Radicaux (- 23) reculent, alors que les Libéraux progressent (+ 6).

## Répartition des sièges par parti politique dans les communes de plus de 3 000 habitants

